

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 23 MARS 2022

34 - Objet : SERVICE ACTION SOCIALE – MSA – APPEL A PROJET 2022 « GRANDIR EN MILIEU RURAL » - DEMANDE DE SUBVENTION

N° Ordre : DE-049-2022

Rapporteur : Ludovic Biasotto, vice-président Action Sociale

Nomenclature : 7.5.1 Subventions attribuées aux collectivités locales

L'an deux mille vingt-deux, le 23 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Buzet-sur-Baïse, après convocation du 16 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (40) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fioux : M. Joël AREVALLILO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : -

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut : -

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : -

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : -

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (9) :

Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN

Lasserre : M. Serge PERES à Mme Paulette LABORDE

AR Prefecture

047-200068948-20220323-DE_049_2022-DE
Reçu le 29/03/2022
Publié le 29/03/2022

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à Mme Evelyne CASEROTTO, Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFU, Mme Stéphanie GARBAY à Mme Edith BUSQUET, Mme Mélanie SERRES-SOLANO à M. Serge ARNAUNE, M. Frédéric SANCHEZ à M. Patrick GOLFIER et M. Marc GELLY à M. Nicolas LACOMBE
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER à M. Didier SOUBIRON

Membre absent excusé (4) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Lavardac : M. Georges BARBARA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 40

Votants : 49

Absents : 13

- Dont « pour » : 49

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 9

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la compétence Action sociale d'intérêt communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n°DEC_031_2022 du 09/03/2022 portant demande de subvention et dépôt du dossier correspondant à la MSA Dordogne Lot-et-Garonne,

La Mutualité Sociale Agricole Dordogne Lot-et-Garonne lance un appel à projet « Grandir en milieu rural » qui a pour objectif d'accompagner les acteurs locaux, les collectivités à répondre aux besoins de mobilité des jeunes et des familles sur les territoires.

Le service Action sociale d'Albret Communauté organise le 05/04/2022 le forum Emploi et Mobilité, projet qui correspond aux critères d'éligibilité de cet appel à projet. Dans le cadre du fonctionnement du service, Albret Communauté désire s'inscrire dans cet appel à projet.

PLAN DE FINANCEMENT

Budget Forum Emploi et Mobilité	6162.74 €
Subvention MSA (80%)	4930.19 €
Dons en nature (prêt de la salle de Lavardac)	200.00€
Reste à charge	1032.55€

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

AR Prefecture

047-200068948-20220323-DE_049_2022-DE
Reçu le 29/03/2022
Publié le 29/03/2022

- ▶ **De valider** la candidature à l'appel à projet de la MSA et le plan de financement détaillé ci-dessus pour le projet Forum Emploi et Mobilité,
- ▶ **D'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- ▶ **De rappeler** que le Président a d'ores et déjà sollicité les subventions auprès de la MSA.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président




Alain LORENZELLI